



CONSEIL DE QUARTIER no 7 SECTEUR LEMOINE – BAIE-CARRIÈRE

*COMPTE RENDU de la séance du conseil de quartier n°7 – secteur Lemoine – Baie Carrière tenue le 9 octobre 2019
à 19 h, à la salle des caucus de l'hôtel de ville de Val-d'Or*

PRÉSENCES

Mme Lisyane Morin, conseillère municipale du district no. 7 et présidente du conseil de quartier
M. Camil St-Hilaire, conseiller de quartier
M. Albert Couture, conseiller de quartier
M Roger Morrissette, conseiller de quartier
M. Ronald Dubé, conseiller de quartier
M. Régis Côté, conseiller de quartier
Mme Marie-Ève Gervais, secrétaire du conseil de quartier

ABSENTS

M. Robert Quesnel, conseiller municipal du district no. 8
Mme Frédérique Cornellier, conseillère de quartier
M. Achille Duranceau, conseiller de quartier
Poste vacant

ASSISTANCE : 1 personne

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Mme Lisyane Morin, présidente du conseil de quartier, souhaite la bienvenue aux gens présents. Elle procède ensuite à l'ouverture de l'assemblée. Il est 19 h 05.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente effectue la lecture de l'ordre du jour. Elle propose de laisser l'ordre du jour ouvert. Il est proposé par M. Albert Couture, de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2019-10-09

3. Lecture, suivis et adoption du compte rendu de l'assemblée du 13 juin 2019

La présidente effectue une lecture rapide du compte rendu. Il est proposé par M. Albert Couture d'adopter le compte rendu de la rencontre du 13 juin 2019. Elle donne lui suivis suivants :

- **Passages piétonniers** : À la suite de la discussion de la dernière rencontre à propos du sujet, la présidente demande aux conseillers ceux qui désirent aller constater l'état des passages présents dans le quartier. M. Camil St-Hilaire informe qu'il a effectué une démarche personnelle semblable durant l'été. La présidente souligne que le service Sports et plein air est en réflexion concernant leur entretien et la pertinence de leur positionnement;

- **Stationnement interdit durant la saison hivernale** : La présidente a soumis les idées proposées lors de la dernière rencontre, à la directrice générale. Elle souligne que certaines clauses du règlement ont été modifiées et que les préposés recevront une meilleure formation;
- **Château d'eau** : Le conseil n'a toujours pas pris de décision à ce jour;
- **Carrefour giratoire** : Il est maintenant ouvert aux automobilistes. Cependant, la route en direction du boulevard Barrette n'est pas encore accessible aux automobilistes;
- **Intersection de la rue Duchesne et du boulevard Giguère** : Lorsque le boulevard sera rénové, il sera déplacé légèrement pour lui permettre de devenir en ligne droite ce qui accentuera la sécurité de cette intersection;
- **Signalisation, Kinawit** : Un panneau indiquant « Attention à nos enfants » a été installé;
- **Rue conviviale** : Le comité consultatif de circulation a pris connaissance du projet et le processus pour modifier le règlement est enclenché afin de le faire avancer;
- **Environnement** : Dans une optique de revoir la politique environnementale de la Ville, le comité consultatif en environnement est présentement en recherche de candidatures;
- **Rappel au civisme** : Le règlement concernant la sécurité incendie, étant désuet depuis plusieurs années, a été mis à jour. Une clause concernant la hauteur du feu, sa composition, ainsi que la fumée s'y dégageant y a été ajoutée. Si une plainte doit être formulée en rapport à ceci, le règlement sur la nuisance sera appliqué par les pompiers ou les policiers;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2019-10-10

4. Points d'information

a. Goldex

- Mme Annie Desrosiers ne pouvait pas être présente ce soir. M. Régis Côté, qui siège au comité de suivi, donne les informations suivantes : un sous-comité a été créé afin de trouver des solutions à la perte financière lors de la revente des maisons qui sont situées près de la mine. Le comité soumettra des propositions à la minière pour permettre aux propriétaires d'atteindre une valeur de revente acceptable.

5. Points de discussion

- Retour sur l'été** : La présidente désire avoir les commentaires des citoyens en rapport à l'horaire d'été des employés municipaux. Les citoyens soulignent que les services ont toujours été bien rendus. Cependant, il souligne que l'horaire n'était pas bien affiché dans certains services;
- Retour sur la rencontre du 5 septembre** : La présidente recueille les commentaires des gens qui étaient présents à la rencontre avec la corporation des parcs et espaces récréatifs. Dans l'ensemble, les citoyens présents à cette soirée ont apprécié. De ce fait, la présidente désire reproduire ce type de rencontres thématiques sur des sujets variés;
- Budget 2020** : Voici les suggestions soulevées par le conseil de quartier :
 - Création d'un budget récurrent pour la plantation d'arbres et de vivaces;
 - Asphaltage du chemin Baie Carrière à partir du Lac Simard jusqu'au kilomètre 12;
 - Possibilité de consolidation des budgets et de réduction des projets d'envergure pour minimiser la dette;

6. Affaires nouvelles / Questions et interventions du public

Voici les points discutés :

- **Stationnement, boulevard Forest** : Plusieurs citoyens et automobilistes soulèvent le manque de sécurité sur le boulevard Forest, en direction ouest, dans la courbe juste avant d'entamer la descente. Des lignes de stationnements sont tracées dans celle-ci et, accompagné de la pente de la rue qui est contraire, il s'avère dangereux pour tous de circuler lorsqu'il y a une voiture de stationnée. De plus, les traverses piétonnières qui sont situées en bas de la pente sont également dangereuses pour les piétons. La présidente souligne que le comité consultatif de circulation est déjà au fait de ces problématiques et tente de trouver une solution sécuritaire;
- **Stationnement d'équipement lourd dans les rues** : Plusieurs citoyens constatent que le règlement n'est pas respecté en ce qui concerne les roulettes et les remorques, qui demeurent stationnées dans la rue plus de trois jours. Ils demandent si des avis écrits peuvent être distribués aux propriétaires fautifs. La présidente souligne que des plaintes peuvent être formulées auprès de la Sûreté du Québec qui se charge de l'application du règlement. Un message de rappel sera fait dans une publication du Contact ainsi que sur la page Facebook de la Ville en début d'été;
- **Rues conviviales** : Plusieurs s'inquiètent en rapport à la conduite des automobilistes et la sécurité routière dans les rues. Ils se demandent quels seront les moyens offerts par la ville pour sensibiliser à la sécurité routière dans les rues où le projet sera réalisé. Ils soulèvent la pertinence de créer un comité pour chapeauter le tout;
- **Pente de ski alpin** : Le projet de glissade sur tubes a été envoyé à la corporation des parcs et espaces récréatifs. Plusieurs suggestions sont apportées. Une consultation sur le projet aura lieu au moment propice;
- **Achat local** : Un questionnaire est soulevé en rapport aux achats d'équipements ou de fournitures diverses de la Ville. La présidente souligne que dans la mesure du possible la Ville privilégie l'achat local. Cependant, lorsqu'elle doit aller en appel d'offres, certaines règles doivent être respectées en ce qui a trait au prix. Lorsque le montant dépasse un certain niveau par exemple, elle doit envoyer son appel d'offres au niveau de la province;
- **Stationnement de nuit** : La Ville est à réviser l'endroit de ses stationnements gratuits de nuit pour la saison hivernale. La présidente demande à l'assemblée où, dans le quartier, un stationnement de ce type peut être installé. Plusieurs suggestions telles que le stationnement du parc Kara et Kopo, le stationnement de la patinoire des rues Morin et Ménard ou le stationnement de la pente de ski sont soulevées.

7. Date de la prochaine assemblée

Le prochain conseil de quartier aura lieu le mercredi 29 janvier 2020, à 19 h, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville.

8. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Camil St-Hilaire, de lever la séance à 21 h 23.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2019-10-11

MARIE-ÈVE GERVAIS
SECRÉTAIRE DU CONSEIL DE QUARTIER